

Nos 24 engagements pour 2026 :



1 Mesurer et réduire notre impact environnemental



-  Mesurer le bilan carbone et planifier la stratégie de décarbonation en vue de réduire d'au moins **5%** les émissions de gaz à effet de serre par journée d'hospitalisation (par rapport à 2023).
-  Mettre en place une plateforme de réemploi de matériel non utilisé et atteindre **200** échanges.
-  Atteindre un taux de valorisation matière (recyclage des déchets) d'au moins **25%**.
-  Poursuivre la mise en plan de sobriété du bâtiment en réduisant de **40%** la consommation de gaz et de **10%** la consommation électrique (base 2018/2019).
-  Installer **400 Mw** de panneaux photovoltaïques.
-  Mettre en place un indicateur de taux d'occupation du bâti.
-  Développer des indicateurs de juste usage des médicaments.
-  Installer 300 places de parking mobilité douce et réduire d'au moins 5 points la part modale de la voiture individuelle par rapport à 2024.

2 Contribuer aux prises de conscience et à la montée en compétence sur les sujets d'impact environnemental



-  Former et sensibiliser **10%** des professionnels aux enjeux écologiques, à la transition écologique ou à l'éco-conception des soins.
-  Labelliser **20** unités éco-soignantes.
-  Communiquer régulièrement sur les éco-gestes et sur nos actions en faveur de la transition écologique en santé.
-  Réunir le COPIL environnement au moins **7** fois par an.

Nos 24 engagements pour 2026 :



3 Repenser les achats pour s'inscrire dans la durabilité



Former les acheteurs à la responsabilisation des achats.



Établir un Etat des lieux des achats responsables déjà mis en œuvre.



Élaborer le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables).



Intégrer un critère d'achats responsables ou l'expression d'un besoin responsables dans au moins **25%** des procédures lancées en propre et par le groupement d'achats de médicaments.



Atteindre **40 000 000€** de marchés dans la démarche d'achats responsables.



Poursuivre les revues de pertinence (kits de dispositifs médicaux par les services de stérilisation, dispositifs médicaux, médicaments) en vue d'éviter les gaspillages.



Mettre en place un outils d'identification des gaspillages de dispositifs médicaux et accompagner les services dans leur réduction.

4 Œuvrer en faveur de la santé environnementale et de la durabilité des soins



Déployer une démarche d'éco-conception des soins sur **un** parcours de soin et **5** unités.



Atteindre au moins **3** repas par semaine intégrant des protéines végétales proposés aux patients et résidents.



Atteindre **30%** de produits bio et **50%** de produits durables dans les achats alimentaires.



Réduire de **10%** le gaspillage alimentaire.



Intégrer les notions d'éco-construction, d'adaptation du bâti, de sobriété, d'ilot de fraîcheur et de biodiversité dans les réflexions du schéma directeur immobilier.

Nicolas SALVI
Directeur général

Dr Claude MEURISSE
Président de la CME

